



Décision n° D-2023-44
Convention avec la CCI pour la réalisation d'un inventaire
des zones d'activités.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise,

- Vu l'article L.5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n°53/2020 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2020 élisant Monsieur Jean-Philippe MESNIL, Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise ;
- Vu la délibération n°73/2020 du Conseil Communautaire 11 juillet 2020 autorisant la délégation du Président et notamment de signer les conventions de partenariats avec tout partenaire de la collectivité ;
- Considérant que dans le cadre de la loi climat et résilience, la Communauté de communes doit réaliser un inventaire des zones d'activités économique.

DECIDE

ARTICLE 1

De passer une convention avec la CCI pour la réalisation d'un inventaire des zones d'activités de la Communauté de communes. La convention précise les modalités de réalisation partenariale de l'Inventaire des zones d'activités économiques entre la CCI Caen Normandie et la Communauté de communes présente dans l'Observatoire des zones d'activités de la solution CCI Baseco Normandie. L'objectif final est de produire pour la Communauté de communes l'inventaire tel que demandé dans le cadre de la loi Climat et résilience, à partir d'une méthodologie unifiée.

A terme, l'objectif sera également d'alimenter le Portail national du foncier économique coconstruit par la Banque des Territoires et le CEREMA à partir des inventaires des zones d'activités produits.

ARTICLE 2

La convention est conclue à titre gratuit.

ARTICLE 3

La Directrice Générale des Services de la Communauté de communes est chargée de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4

Il sera rendu compte de cette décision auprès du Conseil communautaire.

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la publication le 5 juillet 2023

Et de sa transmission en Préfecture le 5 juillet 2023.

Fait à Falaise, le 4 juillet 2023

Le Président,
Jean-Philippe MESNIL